

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE 2025-2026

Tarif à la prestation (au ticket)

1° - Compléter et signer la feuille d'inscription.

2° - Pièces obligatoires à joindre à la fiche d'inscription :

- Une photocopie de votre dernière **Attestation de Paiement de la CAF**.

NB : Votre Quotient Familial permet de déterminer le tarif de la demi-pension pour votre enfant.

Sans ce document, le tarif le plus élevé sera appliqué par défaut.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF

Une **calculette** accessible sur le site de la Région Ile-de-France :

<https://calculette-gf.iledefrance.fr/demarrage>

vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer votre **Attestation de Restauration Scolaire**.

Cette attestation doit être remise au Service Intendance du lycée, avec les pièces justificatives **obligatoires** suivantes :

- photocopie de votre dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer
 - photocopie de l'intégralité du livret de famille
 - photocopie des prestations familiales du dernier mois.
 - **Un règlement de 50 € : - en espèces**
 - ou par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Simone Weil.
- NB : Si renouvellement d'inscription et solde créditeur sur le compte MyTurboSelf : Ne pas faire de règlement.**
- **Un R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire) pour le remboursement d'un trop perçu éventuel, ou pour le versement de la bourse.**

3° - Modes de paiement (**tarif selon votre quotient familial**) :

PAIEMENT VIA L'APPLICATION MYTURBOSELF (de préférence)

(ou via le site internet : <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=184>)

VIREMENT BANCAIRE -- ESPECES -- CHEQUE

(Mettre en référence : Nom – Prénom – Classe de l'élève en libellé de virement, ou au dos du chèque)

L'inscription à la demi-pension ne sera effective qu'à la réception du règlement de 50 €.

Veillez approvisionner régulièrement la carte de cantine de votre enfant d'un nombre minimum de 5 repas.

En cas de solde négatif, l'accès au restaurant scolaire sera refusé.

En cas de difficultés financières ou pour tout renseignement, veuillez contacter Madame MOUSSABOTE du Service Intendance
(Tél : 01-39-19-88-26 / Email : int.0783447y@ac-versailles.fr)

4° - Carte de cantine :

- Ancien(ne) élève : la carte est à refaire si elle est abîmée au prix de 5.00 €
- Nouvel(le) élève : première carte de cantine sans frais